

ennemis d'un Sultan réveillent toujours avec succès cette disposition générale de la Milice. Cependant quelques-uns accoutumés à soutenir des paradoxes, prétendent qu'à examiner sérieusement la fin de cette institution, on ne trouve que trop de raisons d'admirer la profonde politique de Soliman I. quand il établit le *Julus-Achefs*.

Ce Prince prévint sagement, disent-ils, qu'il ne suffisoit pas d'avoir affermi l'Etat contre les attaques du dehors, si au dedans il demeurait exposé à des convulsions domestiques. Il avoit réuni avec peine toutes les parties d'un grand Empire, & craignoit qu'aveuglés par leur pouvoir absolu, les successeurs ne s'érigeassent en tyrans de leurs sujets. Il voulut donc mettre ces Princes dans la nécessité d'écarter de leur Gouvernement jusqu'à l'ombre de l'injustice & de la tyrannie; par-là il crut pouvoir couper racine au mécontentement des peuples, qui ne trouvant dans la conduite de leur Empereur aucune faute capable de les aigrir, n'auroient aussi aucun prétexte de succomber à la tentation, par l'espérance d'une légère récompense. Les Soldats de leur côté attentifs par intérêt, veillent sans cesse & observent les abus qui se glissent dans l'Etat; en sorte que s'ils se laissent aller à la révolte, ceux qui remplacent les victimes se croient suffisamment avertis par ces exemples tragiques, du danger qu'ils courent en abusant de leur pouvoir, & ils respectent le suffrage d'une milice, qui peut les abattre comme elle les a élevés. On avouera, que ce raisonnement prête à Soliman des sentimens bien